CLDR D'AYWAILLE

SEANCE DU 23.03.2023

1. Présences

Mandataires communaux	
DODRIMONT Philippe Président de la CLDR	
~~CARPENTIER Pascal~~ - *Excusé*	HENRY René
~~TOUSSAINT Michaël~~ - *Absent*	~~BENOIT Julie~~ - *Absent*
~~WISLEZ Daphné~~ - *Démission*	~~GILSON Marc~~ - *Absent*
Membres citoyens	
~~BARTHOLOME Michel~~ - *Excusé*	PARMENTIER Robert
~~LAMBERT Fanny~~ - *Absent*	~~FLAGOTHIER Vincent~~ - *Absent*
~~RESTEIGNE Stéphanie~~ - *Excusé*	~~HAUTECOEUR Eddy~~ - *Démission* ZANGL Stéphanie - *Nouveau membre*
~~BRAHY Bernadette~~ - *Excusé*	~~LAHAYE Geneviève~~ - *Absent*
~~HOURLAY Andrée~~ - *Absent*	~~HODY Thierry~~ - *Absent*
~~VAN DER EECKEN Jean Luc~~ - *Absent*	~~THEUNISSEN Pierre~~ - *Absent*
NISSEN Éric	~~LISMONDE Ariane~~ - *Absent*
~~DECLERCQ Jean Marie~~ - *Absent*	TIRIONS Fernand
HUART François	HOCQUET André
~~LALLEMAND Anne~~ - *Excusé*	SOUGNEZ Cédric
~~BAPTISTE Benoit~~ - *Absent*	~~CHARNEUX Christophe~~ - *Absent*
~~BRONDOIT Marc~~ - *Absent*	~~PAULIS Colette~~ - *Absent*
~~TENRET Jeanne-Marie~~ - *Absent*	~~FLOHIMONT Marie-Paule~~ - *Absent*
~~DEPREAY Virginie~~ - *Absent*	

2. Approbation du PV du 19 décembre 2022

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le PV du 19/12/2022. Dont acte.

3. Introduction par le Président de la CLDR, M. DODRIMONT

M. DODRIMONT introduit la réunion et remercie chaque membre d'être présent pour la première réunion CLDR de l'année 2023.

4. Planning 2023

19 décembre 2022 : passer en revue, une première fois, les fiches-projets (CLDR).

Lors de la dernière réunion du 19 décembre, les fiches-projets avait été présentées aux membres. Suite à des remarques émises en séance et par la Commune, des modifications avaient été apportées à celles-ci. Ces modifications avaient, entre autres, pour but que les fiches collent à la réalité du terrain, soient en accord avec ce qui est fait par la Commune et soient réalisables et envisageables par rapport à ce que subsidie le Développement Rural.

23 mars 2023 : passer en revue, une seconde fois, les fiches-projets adaptées (CLDR).

Par soucis de transparence, toutes les modifications apportées suite à la CLDR du 19 décembre, avaient été surlignées en vert. Les membres ont donc relu les fiches-projets adaptées pour validation de celles-ci. Une fois les fiches validées, les agents passeront à l'écriture des fiches-projets.

Pour rappel, nous sommes à la 5ème partie dans l'élaboration d'un PCDR. Voici les six étapes :

1) Analyse socio-économique
2) Consultation citoyenne
3) Diagnostic partagé
4) Défis & objectifs de développement
5) Fiches-projets
6) Tableau récapitulatif

Mars à juin 2023 : rédiger les 3ers points des fiches-projets (lot 1, 2 et 3) par les agents.

Il sera d'abord question d'écrire les 3ers points de chaque fiche (lot 1, 2 et 3) afin d'apporter plus d'informations à leurs sujets et les hiérarchiser en toute connaissance de cause. Les fiche-projets devront être classées en 3 catégories (lots 1, 2 et 3) selon leur programmation dans le temps c-à-d. à court, moyen ou long terme (horizon de 10 ans). Ce classement sera effectué par vous, Commission Locale de Développement Rural, lors de la prochaine séance en juin.

Juin 2023 : prioriser les fiches-projets en lots (1, 2 et 3) + présenter les 3ers points de chaque fiche-projet (CLDR).

En juin, lors de la seconde CLDR et après un premier travail d'écriture, les agents présenteront les 3ers points écrits de chaque fiche afin de procéder à une hiérarchisation des fiches des lots 1, 2 et 3. En été, les agents poursuivront la rédaction des autres points composant les fiches afin que les membres de la CLDR soient à même de pouvoir, en septembre-octobre, hiérarchiser les fiches au sein même des lots (ex. : 1.1, 1.2, 2.1, 2.3, 3.1, …).

Septembre-octobre 2023 : hiérarchiser les fiches-projets au sein des lots (CLDR).

Fin 2023 :

- Prévoir au budget de 2024 les pré-études nécessaires pour les fiches du lot 1 ;
- Rédiger le Cahier Spécial des Charges pour désigner un bureau d'études ;
- Réunir la CLDR à nouveau.

2024 : mettre à l'étude les projets des fiches classées en lot 1.

Pour rappel, voici la définition des lots :

- ***Lot 1 :*** *Fiches-projets les plus importantes, espérées réalisables endéans les 3ères années du PCDR validé. Gros projets prioritaires nécessitant obligatoirement de comporter des pré-plans et pré-estimatifs budgétaires. Des subsides du DR, Développement Rural, seront octroyés après validation du PCDR par la Région wallonne ;*

- ***Lot 2 :*** *Projets à réaliser idéalement endéans les 6ères années des 10 ans du PCDR validé par la Région wallonne ;*

- ***Lot 3 :*** *Lot « bonus », d'autres fiches-projets susceptibles un jour d'être encouragées par le DR en fonction des opportunités communales. Projets qui peuvent être activés après la 6ème année du PCDR validé.*

Remarque *: Notons que le Développement rural se montre souple lorsqu'un projet du lot 2 ou 3 est susceptible, pour une raison légitime et justifiable, d'être concrétisé avant un projet du lot 1 ou 2.*

5. Lecture et validation des fiches-projets adaptées (0, 1, 2 & 3)

Intitulés validés des fiches-projets du lot 0

1. **ENTITE, Promouvoir les acteurs locaux via les initiatives existantes afin de valoriser la région OVA.**
   Actuellement, dans le cadre du projet Digital Wallonia développé au GREOVA, différentes actions sont mises en place afin de promouvoir les commerçants en OVA (producteurs locaux, HoReCa, commerçants, etc.). La Commune d'Aywaille a adhéré à l'outil CRAFT en 2022 ; cet outil (gratuit) permet de promouvoir les acteurs locaux grâce à un Widget. Les producteurs pourront bénéficier, dans cet outil, d'un espace pour modifier, eux-mêmes, leurs données. Pour les commerçants non-connectés, il est prévu d'organiser des conférences et des formations afin de les digitaliser et leur permettre un meilleur développement numérique, essentiel de nos jours.

2. **ENTITE, Poursuivre l'installation de bancs sur la commune et sensibiliser à leur préservation.**
   Les fabriquer avec des billes de chemin de fer fixées au sol (matériaux lourds), imputrescibles et difficiles à vandaliser, imaginer des formes ludiques, durables et attrayantes, proposer aux scouts/patro de les customiser.

3. **AYWAILLE, Envisager avec le gestionnaire de la piscine et du hall omnisports (AGISCA) et en collaboration avec le CPAS, l'utilisation des douches de ces infrastructures afin de permettre aux personnes sans eau, sans chauffage ou simplement de passage de se laver (concept de douches sociales).**
   - ⇨ Intégrer ce service social en ce lieu règle le problème de l'absence d'un service communal d'entretien. En effet, il préférable, par praticité et pour un entretien régulier, d'attacher les douches à un bâtiment communal plutôt que de les mettre à un autre emplacement dans le parc, loin de tout. Toilettes déjà existantes, prévoir une signalétique.

- ⇨ La Commune a répondu à un **appel à projets spécifique**, suite aux inondations, pour la rénovation de la piscine. Elle est en attente du retour de décision. ***-> marché attribué, attente de tutelle.***

4. **ENTITE, Insuffler de manière positive la <u>disparition progressive de nuisances au sein du cadre de vie</u> :**
   - ⇨ Equiper « mieux » **les lieux naturels sensibles à la pollution** (*Heid des Gattes, Ninglinspo*, *rue du Halage*…) : mise à disposition de sacs pour les promeneurs et pour les déjections canines, installation des poubelles originales customisées et incitantes, placement de panneaux anti-crottes.
   - ⇨ Forer des **cendriers « communaux »** sur les façades des bars et restaurants privés (moyennant l'autorisation des propriétaires) et assurer leur entretien régulier par les ouvriers communaux.
   - ⇨ Pallier les **nuisances sonores** (feux d'artifices, barbecues tardifs, etc.).

5. **ENTITE, Sécuriser les <u>quartiers sujets à vandalisme, rixes ou insécurité</u> (*Gare d'Aywaille*, arrêts de bus, *Voie des Aulnes, Menhir de Deigné*…) :**
   - ⇨ **Via un renfort de l'éclairage public** ;
   - ⇨ **Via** – seulement si grilles existantes – **une fixation de tranches horaires de fréquentation** à respecter (dans les parcs, par ex.).

6. **ENTITE, Elaborer une <u>charte de la ruralité</u>. *(Projet réalisé, un groupe de travail s'est tenu le 20 octobre 2022, la charte est en cours de finalisation).***

7. **ENTITE, Sensibiliser les citoyens à la <u>verdurisation du territoire</u> et au <u>retour de sa biodiversité</u>**.
   - ⇨ **Initiatives du PCDN** (**label *Jardin Nature***, par ex.) ;
   - ⇨ Organiser une **journée de la fleur** ;
   - ⇨ **Fleurir** comme devant l'église de Dieupart et le Pont de Remouchamps : *Deigné, la route de Spa, le tournant de Bignoul,* etc. ;
   - ⇨ Promouvoir une **meilleure technique de tontes** de haies le long des routes ainsi que les tontes **tardives.**

8. **ENTITE, Activer une <u>gestion plus efficace des déchets</u> :**
   - ⇨ Instaurer des **composteS collectifs de quartier à double sens** (l'un amène ses déchets, l'autre repart avec du compost – gestion à céder à *Intradel*) ;
   - ⇨ Nettoyer régulièrement des **entrées parfois insécurisantes des chantoirs** ;
   - ⇨ Placer davantage des **caméras près des points de collectes** de vêtements, PMC, verres… ;
   - ⇨ Customiser les **poubelles** pour les rendre **plus attractives** en collaboration avec le CCE, *Conseil Communal des Enfants.*

9. **ENTITE, Créer une <u>plateforme communale de mise en contacts/entraide</u> pour soutenir des initiatives citoyennes** telles que **:** entraide pour **dépôt des encombrants** aux parcs à conteneurs, gestion de **compostes partagés** à double sens, gestion de **potagers collectifs**, entraide en termes de **mobilité.**

10. **ENTITE, <u>Soutenir davantage la vie citoyenne, sportive et socioculturelle</u> :** valoriser le **partenariat privé/public** pour l'organisation d'événements, multiplier les ***Journées annuelles de la convivialité*** (une tournante dans chaque entité), resusciter un **intérêt pour le bénévolat** (jeune comme moins jeune), redynamiser les **comités de quartiers** organisateurs d'événements (à Awan par exemple), organiser des **activités de type *Interville*** entre villages/communes, développer plus d'activités avec le ***centre Croix-Rouge*** de Nonceveux, Mettre en place des projets intergénérationnels avec l'aide du ***Conseil Communal des Aînés*** (CCA), investir d'**autres lieux d'activités (comme les églises,** même si elles ne sont pas désacralisées // Projet communal en cours au sein de l'*église* désacralisée *d'Houssonloge,* activités ponctuelles organisées à l'*église de Dieupart*, au *château de Dieupart,* à la *brasserie Elfique*, au *Château de Harzé*…), diversifier l'**offre culturelle pour tous les âges** (envisager à cet effet de **nouveaux espaces**), créer un **cinéma d'été via des projections ponctuelles en plein air**, créer une **balade pieds nus**, développer un **projet sportif pour PMR** ou personnes en **situation de handicap** (équipement adapté, entraîneur compétent) et une **promenade plane** y adaptée.

11. **ENTITE, Créer un PCDMD, <u>*Plan Communal de Développement de la Mobilité douce*</u>**, basé sur des Groupes de travail (sujets : les vélos, les piétons, les transports en commun et l'accessibilité des personnes handicapées). Une attention particulière sera apportée à la mise en place d'une collaboration avec l'asbl Almagic et la création d'un Conseil Consultatif pour les personnes handicapées.

12. **ENTITE, Rédiger une <u>charte de la mobilité</u>** pour mieux appréhender et accepter les besoins de chaque usager ***(projet réalisé, un groupe de travail s'est tenu le 2 mars 2023, la charte est en cours d'écriture).***

13. **ENTITE, Sensibiliser à la <u>pratique du vélo, identifier et solutionner les problématiques dues à la mixité cyclo-piéton et lever les freins</u>** qui empêchent d'embrasser ce mode de déplacement plus sobre (ex. : émancipation, balades guidées, etc.). La pratique du vélo peut être freinée à cause de : danger, perte, préjugés, pensée dominante, la passivité, etc. Des actions seraient prévues lors de la semaine de la mobilité afin d'inciter les citoyens à abandonner progressivement la voiture au profit du vélo.
    - ➔ ***Exemple : système d'échanges, location « un vélo pour 10 ans », nouvelle collaboration avec Pro-vélo (dans les écoles notamment) pour former les enfants à la connaissance du code de la route et leur apprendre comment bien se positionner sur la voirie, etc.***

14. **ENTITE, Développer un <u>« repair café vélo »</u> en collaboration avec le PCS.** L'objectif serait de récupérer des vélos par dons, échanges ou récoltes sélectives afin de les réparer avant de les remettre en circulation. Ce repair café visera à favoriser l'utilisation du vélo pour une mobilité plus locale. Ce projet cherche également à développer une plus grande « vélonomie » c'est-à-dire l'autonomie des personnes dans l'entretien et la réparation de leur vélo. Ces actions seraient organisées sans aucun but lucratif mais dans un esprit d'échange de savoirs, de passion, de convivialité et de développement durable et équitable.

15. **ENTITE, <u>Panneauter les chemins dits « utiles » en français/wallon</u>** avec l'aide des bénévoles du groupe « Sentiers et Chemins vicinaux ».

16. **ENTITE, Développer les parkings vélos sécurisés** sur la Commune afin d'inciter à l'usage de modes doux et désengorger les centres. – **dupliquée en lot 3**

17. **ENTITE, Revoir l'ensemble des passages piétons** : les entretenir, les sécuriser, les éclairer et les réhabiliter.

18. **ENTITE, Promouvoir les projets alternatifs, à la voiture individuelle, existants notamment, pour les personnes âgées et celles sans véhicules** (ex. : le bus Aquamobil). Prêter une attention particulière à une communication impactante (ex. : parution d'un article dans le bulletin communal) afin d'avertir la population un maximum des services proposés.

19. **AWAN, Dissuader la circulation non locale de passer par les Crètalles :** voirie de desserte locale qui devient une voirie de transit. Les infrastructures actuelles ne sont pas assez efficaces pour les citoyens. Ils souhaiteraient que d'autres aménagements voient le jour afin de décourager les automobilistes à emprunter cette voirie comme raccourci. ***(Réflexion toujours en cours au niveau du service mobilité, beaucoup d'aménagements ont déjà été faits)***

20. **ENTITE**, **Reproposer aux propriétaires** (souvent privés) de surfaces commerciales vides de mettre en avant ces dernières afin de **mieux valoriser les producteurs locaux de la région** (ex. : magasins éphémères de produits locaux). Il serait intéressant de demander aux propriétaires de coller des affiches promotionnelles sur les vitrines afin de combler le vide d'un magasin.
    ➔ ***La commune pourrait imaginer des incitants financiers.***

21. **ENTITE**, **Conscientiser les night shops, stations-services et autres magasins fermant tard de vendre des produits locaux ou des plats préparés de traiteurs locaux** pour dépanner les citoyens n'ayant pas eu le temps de faire leurs courses (via un courrier officiel de la Commune les incitant à choisir des produits locaux pour leurs étalages).

22. **ENTITE,** A réitérer si l'occasion se présente au niveau communal : Aywaille a lancé un **appel à projets** début 2020 **afin de venir en aide à un nouveau commerçant.** L'objectif était de répondre à un maximum de critères établis dans le cahier des charges (nature des produits vendus, origine des produits, etc.). Le commerçant répondant au plus de critères a pu profiter d'un bail avec un loyer progressif. Il s'agit du magasin Brut et Bon.

23. **ENTITE, Inciter les commerçants à rejoindre l'association des commerçants** afin de constituer, à nouveau, un groupe actif dans la commune et permettre l'organisation de diverses actions ***(réalisé et en-cours).***
    ➔ ***Un audit marketing a été réalisé en 2021 pour venir en aide aux commerçants, marché remporté par une société externe.***

24. **ENTITE, Envoyer un courrier à l'attention des commerçants** afin d'éteindre ou du moins **réduire l'éclairage des magasins la nuit.**

25. **ENTITE, Soutenir la création d'un *Groupe d'Achat Commun* (GAC)** pour l'énergie.

26. **ENTITE,** Via l'AWAP : **<u>Réhabiliter les vestiges de l'ancien bief du moulin à Remouchamps</u>** (+ d'autres vestiges à condition qu'ils soient sur le territoire communal).

27. **ENTITE, <u>Favoriser l'information concernant les parkings disponibles</u>** sur la commune.

Intitulés validés des fiches-projets qui feront l'objet d'une priorisation en lot 1, 2 ou 3

1. **AYWAILLE, <u>Acheter le bâtiment de la gare pour créer un espace polyvalent fédérateur et citoyen</u> sous forme d'un espace multimodal bien situé et très accessible offrant à tous divers services :**
   - ⇒ Disposer d'un market permanent en circuit-court afin de faire des courses locales plus facilement, avec la garantie de consommer local et au juste prix, via la vente directe de produits issus du circuit-court. Attention, veiller à ne pas porter concurrence à un magasin similaire proche. Notons que pour viser le succès d'une telle initiative, il est indispensable que les plages horaires soient les plus larges possibles (via la création d'une coopérative qui feraient une tournante de vente sur place via quelques heures de travail planifiées pour chacun par semaine) ;
   - ⇒ Prévoir un repair Café ;
   - ⇒ Installer des toilettes publiques ;
   - ⇒ Placer de distributeurs de produits locaux à l'extérieur du bâtiment pour les navetteurs présents hors des heures d'ouverture ;
   - ⇒ Profiter en même temps d'un petit espace de restauration locale (via un partenariat privé par exemple).
   - ⇒ Aménager cet espace pour en faire une vitrine sur la Commune.
   - ➔ ***Infrabel est d'accord de vendre le bâtiment de la gare qui serait le lieu d'accueil de cette halle. La gare serait idéale au vu de son parking qui accueille déjà le marché hebdomadaire ainsi que de sa nature intermodale.***
   - ➔ ***~~La Commune d'Aywaille a répondu à un appel à projets « Tiers lieux ruraux » pour lequel un retour est attendu fin décembre 2022. Cet appel à projets fait partie du Plan de Relance de la Wallonie avec pour objectif : « investir dans les territoires locaux ».~~ -> projet non retenu mais base de travail non négligeable pour ce projet (cf. document joint, en annexe du PV).***

2. **ENTITE, <u>Doter la commune d'un bâtiment de hall-relais destiné au circuit-court en OVA</u>** :
   - ⇒ Via l'acquisition d'un terrain + construction ou rénovation d'un bâtiment.
   - ⇒ Idéalement situé dans un zoning ou dans un grand espace (central ?) pouvant accueillir ce type de structure
   - ⇒ Le hall-relais aurait plusieurs finalités : espace de stockage de produits locaux à des fins de livraison ou de point-relais, espace de transformation, espace de conservation.
   - ⇒ Il pourrait être imaginé d'agrandir cet espace (dans le cadre d'un autre projet) avec un abattoir et un espace de découpe pour compléter la demande/ l'offre.

3. **REMOUCHAMPS, <u>Aménager le quartier du vieux Sougné</u> :** permettre de sécuriser et développer la convivialité dans le quartier. L'aménagement d'une zone de rencontre pourrait avoir lieu dans la rue Racasse, ce qui permettra de changer complétement la façon d'appréhender la rue. En

effet, il n'y a plus d'espaces séparés entre les différents usagers et le stationnement y est interdit (sauf dans les zones aménagées). L'objectif de cette fiche étant donc d'élargir cette action au quartier entier du vieux Sougné, patrimonialement très riche.

4. **AYWAILLE, Créer une *Maison des Associations***
   - ➔ ***Exemple : s'inspirer du projet « la PILE » à Malmedy.***

5. **AYWAILLE, Reconstruire un espace multimodal (ouvert ou semi ouvert), avec forum/scène surélevé(e) et toit amovible (toiles avec mâts), et idéalement une toilette à proximité, voire aussi un local, en dessous ou à côté pouvant servir de loge ou de lieu de stockage :**
   - ⇨ But : pouvoir y organiser des activités et animations culturelles toute l'année et pas qu'en été (couvert en cas de pluie, avec champignons à gaz). Parc communal : endroit idéal car point de départ de nombreuses promenades à parking situé à proximité (malheureusement cet espace reste très restreint).
   - ➔ ***Suite aux inondations, il n'était plus possible de prévoir cet espace dans le parc communal (où se trouvait l'ancien kiosque). Un projet dûment ficelé avant les inondations avait été proposé, en vain. L'échevin, René Henry, souhaite partager ce document afin de, pourquoi pas, s'en inspirer (cf. document joint, en annexe du PV).***

6. **ENTITE, Réhabiliter certains bâtiments vides au nom du développement rural :**
   - **Désacralisation dans le but d'amener de la convivialité, etc. ;**
   - **Convertir l'*église de Houssonloge*** en zone culturelle ***(réalisé)*** **;**
   - **Transformer les bâtiments vides en logements adaptés au vieillissement de la population et aux familles monoparentales.** ***(en-cours à Stoqueu, par exemple)*** **ou en salles de village.**

7. **ENTITE, Prévenir les changements climatiques (sécheresse, inondations, etc.) en développant des projets environnementaux comme, par exemple, la création de zones de rétention d'eau.**

8. **AYWAILLE, Mutualiser un réseau de chauffage** afin de desservir les différents bâtiments communaux (Hall omnisports, piscine, le CPAS, l'Administration, etc.) et ce, grâce au bois communal disponible. Plus tard, il serait peut-être envisagé, dans le projet, la rue de la Heid.
   - ➔ ***Exemple : réflexion déjà eue pour la piscine.***
   - ➔ ***Exemple à Malempré, dans la Commune de Manhay. Infos : https://www.bioenergie-promotion.fr/63577/le-reseau-de-chaleur-cooperatif-au-bois-du-village-ardennais-de-malempre/***

9. **ENTITE, Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux** via, par exemple, une meilleure isolation, le placement de panneaux photovoltaïques, un meilleur système de chauffage, etc. Infos concernant une communauté d'énergie : https://clusters.wallonie.be/tweed/fr/page-datterrissage/qui-sommes-nous

10. **ENTITE, Développer des parcours d'énigmes** et de jeux au sein de balades pédagogiques existantes (exemple : La Heid des Gattes) afin de mettre en valeur le site via des jeux adaptés aux enfants pour mieux connaître la région. Exemple : https://totemus.be/ ***(en cours)***

11. **ENTITE, Poursuivre le travail effectué dans le cadre du PCDMD afin de développer la mobilité douce sur le territoire aqualien. (Lot 1 dupliquée en lot 3*)**

➔ *Lister les projets repris dans le PIMACI (doubler les chances d'obtenir des subsides).*

12. **ENTITE, <u>Compléter et parfaire le réseau cyclo-piéton</u> et renforcer le maillage entre les villages et vers les communes voisines. (Lot 3 dupliquée en lot 1*)**

13. **AYWAILLE, <u>Réaliser, via la jonction du RAVeL, une passerelle parallèle au pont d'Aywaille</u> pour les usagers doux.** ***(Cf. dossier du RAVeL)***

14. **ENTITE, <u>Améliorer/multiplier les petites infrastructures conviviales</u> (espaces conviviaux, lieux de récréation, bancs, etc.) :** créer une ***plaine de jeux de Deigné,*** sensibiliser au respect et au bon usage de l'***aire de jeux d'Awan*** (*rue de Saint-Roch*), pallier le manque de bancs dans le ***village de Nonceveux,*** développer l'aire de jeux et créer un espace convivial dans le village de ***Ernonheid*** (qui connaît une croissance démographique), pallier le manque d'infrastructures à ***Septroux***, créer un espace convivial à ***Harzé*** (sur fonds propres car appel à projets non remporté ; comprendrait un espace plane pour y accueillir un chapiteau, des terrains de pétanque, des bancs et deux modules pour enfants) ***(réalisé en 2022)*****,** installer des <u>tables de pique-nique</u> fixées au **lieu-dit *Notre Dame de la Redoute***, au-dessus de la *rue du Promontoire*, à *Playe* et au fil de la promenade de la *rue de la Reffe,* installer des rampes de **skate-park** aux plaines de jeux où il serait opportun d'en installer.

15. **AYWAILLE, <u>Construire un Centre d'interprétation de la Nature au pied de la Heid des Gattes</u>** (avec salles de réunions pour formations diverses : permaculture, séminaires, stages, marchés locaux… - Gros intérêt communal pour l'ancien Bâtiment des Finances mis en vente (mais rénovation hors de prix et zone désormais considérée en ZI par le DR).
    ➔ ***Prévoir un rdv avec les gestionnaires du PCDN d'Aywaille pour voir le contenu du dossier et voir ce qu'il serait possible de faire ensemble.***

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, les nouveaux intitulés des fiches. Dont acte.

6. Divers (démissions)

Eddy HAUTRECOEUR a fait part de son souhait de démissionner de la CLDR, par mail, suite à son déménagement à Liège, le 14 mars 2023. Avec son accord, nous actons donc son départ et proposons une remplaçante, aux critères similaires, Stéphanie ZANGL, comme nouvelle suppléante de Stéphanie RESTEIGNE. Ce remplacement sera soumis pour approbation au Conseil communal. Daphné WISLEZ a également fait part de son départ du Conseil communal, en sa qualité de Conseillère communale du groupe Ecolo. Le Conseil Communal statuera également sur son remplacement au sein de la CLDR.

M. DODRIMONT remercie tous les membres pour leur présence et clôture la réunion.

Fin de la réunion à 21H30.

Philippe DODRIMONT,
Président

Valérie BARTHOLOME,
Secrétaire de la CLDR